

COMMUNIQUE DE PRESSE



Résultats annuels 2011

Saran, le 2 avril 2012 - Aéro watt, producteur d'électricité verte en France, annonce ses résultats de l'exercice 2011.

Faits marquants : 5 MWc livrés en solaire et 32 MW en construction en éolien

Dans un contexte réglementaire mouvant, le Groupe a achevé en priorité la construction des centrales solaires bénéficiant des tarifs d'achat en vigueur avant la réforme instaurée début 2011.

Aéro watt a ainsi construit et mis en service plusieurs centrales d'une puissance cumulée totale de 5 MWc :

- 1 centrale photovoltaïque au sol à Cognocoli (Corse du Sud) ;
- 4 centrales en surimposition de toitures en Guadeloupe, à La Réunion et au Pontet (Vaucluse) ;
- 2 centrales composées de 89 ombrières Héliophanes™ dans l'agglomération de Montpellier (Hérault) ;
- 2 couvertures de caves coopératives à Aigues-Vives et Veyrac (Hérault).

Compte tenu de la nouvelle stratégie mise en œuvre par le Groupe depuis le début de l'année dernière, l'essentiel de ces centrales a été cédé à des tiers partiellement (Cognocoli et le TAM de Montpellier intégré dans un partenariat avec Energies du Sud et la Caisse des Dépôts) ou en totalité dans le cadre de contrats « clés en main » (Aigues-Vives et Veyrac). Ces dernières ont vocation à être exploitées pour compte de tiers par Aéro watt, l'entretien étant effectué par le département « Maintenance » créé par le Groupe en cours d'exercice.

Au final, la puissance totale installée en solaire à fin 2011 atteint 21 MWc (+5 MWc sur un an) réparties sur 35 centrales dont 10 MWc détenus en propre (+1 MWc sur un an).

Au 31 décembre, le Groupe exploite 26 centrales éoliennes représentant 113 MW (81 MW détenus en propre).

Résultats : forte hausse des performances opérationnelles

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2011 s'élève à 27,5 M€, en progression de 60% sur un an. Les facturations proviennent à 75% de la vente d'énergie produite par les centrales. Le solde, soit 6,9 M€ en 2011, est issu de la réalisation de contrats clés en main de construction de centrales pour compte de tiers.

Comme anticipé en début d'année, l'Ebitda atteint 13,4 M€ contre 10,8 M€ en 2010 (+24%). L'Ebitda 2010 intégrait un résultat exceptionnel de 1,7 M€ lié à la cession de deux centrales éoliennes en Nouvelle-Calédonie. Le résultat d'exploitation 2011 enregistre une forte hausse (+86%) à 5,2 M€ et représente 19% du chiffre d'affaires (16% en 2010) malgré le maintien d'une stratégie très conservatrice en terme de durée d'amortissement des centrales.

COMMUNIQUE DE PRESSE



L'augmentation importante des frais financiers (+82%), en ligne avec les investissements réalisés, affecte le résultat net, part du groupe, qui ressort à -1,8 M€. Ce résultat intègre l'amortissement linéaire des écarts d'acquisition (normes comptables françaises) pour 0,3 M€.

En milliers d'euros – normes françaises Données auditées	2010	2011	Variation
Chiffre d'affaires vente d'énergie	14 515,5	20 643,3	+42%
Chiffre d'affaires études et divers	2 679,5	6 852,1	+156%
Chiffre d'affaires consolidé	17 195,0	27 495,5	+60%
Production totale	21 422,2	28 952,6	+35%
Résultat d'exploitation	2 775,6	5 159,4	+86%
Résultat financier	-3 739,0	-6 802,5	+82%
Résultat exceptionnel	1 860,7	187,3	-
Amortissement des écarts d'acquisition	-280,5	-299,0	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	622,5	-1 951,8	-
Résultat net, part du groupe	439,7	-1 784,3	-

EBITDA¹	10 775,8	13 381,1	+24%
---------------------------	-----------------	-----------------	-------------

Situation financière : parc de centrales financé à 60% par endettement

A fin 2011, Aérowatt dispose d'un patrimoine industriel de 225,6 M€, constitué essentiellement de la valeur nette des centrales (207,8 M€) et d'immobilisations en cours (17,8 M€), pour un endettement financier net de 135,5 M€.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice pour la construction de centrales, d'un montant total de 46 M€, ont été financés à hauteur de 38 M€ par l'obtention de nouveaux crédits.

Au 31 décembre 2011, Aérowatt dispose de 29,4 M€ de fonds propres² portés à 84,3 M€ en intégrant les quasi fonds propres³.

Stratégie : discussions en vue d'une évolution de l'actionnariat

Comme annoncé dans son communiqué de presse du 19 mars dernier, Aérowatt poursuit ses discussions avec la société suisse Kleinkraftwerk Birseck AG (KKB) en vue d'un rapprochement. Le montage juridique initialement proposé par KKB devant être modifié, Aérowatt a mis fin au caractère exclusif des discussions afin de pouvoir étudier toutes sortes d'alternatives avec des tiers. Aérowatt informera le marché au fur et à mesure des avancées.

¹ Résultat d'exploitation + dotations aux amortissements et provisions – retraitements subventions et aides fiscales + résultat exceptionnel

² Capitaux propres + intérêts minoritaires + autres fonds propres

³ Aides fiscales et subventions définitivement acquises

COMMUNIQUE DE PRESSE



Perspectives : achèvement des constructions du programme Aérowatt Energies

En éolien, l'année 2012 sera consacrée à l'achèvement et à la mise en service des centrales dont les travaux ont démarré l'année dernière (32 MW brut). Ces centrales, détenues par Aérowatt Energies, filiale d'Aérowatt (65%) et de la Caisse des Dépôts (35%), s'inscrivent dans le cadre de la 3^{ème} tranche d'investissements communs entre les deux partenaires. A terme, Aérowatt Energies détiendra 14 centrales pour une puissance cumulée totale de 61 MW. Aérowatt et la Caisse des Dépôts envisagent la signature d'un nouvel accord cadre pour la période 2012/2015.

Le Groupe a été retenu dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le Gouvernement français pour le développement de l'éolien terrestre en Outre-mer. Aérowatt a ainsi été désigné pour la construction de 3 centrales en Guadeloupe et en Martinique, représentant une puissance cumulée de 18,5 MW brut. La construction devrait débuter d'ici à la fin de l'année pour une livraison et une mise en service dans un délai de 24 mois.

En solaire, le Groupe a répondu, en début d'année, aux appels d'offres lancés par le Gouvernement français en déposant un total de 16 dossiers représentant une puissance cumulée brute de 10,5 MWc. Les réponses pour la tranche 100 kWc à 250 kWc (appels d'offres lancés à l'été 2011) ont été publiées et le Groupe a été sélectionné pour les 14 projets présentés, soit un taux de succès de 100%, représentant une puissance cumulée brute de 2,8 MWc.

Enfin, à l'Ile Maurice, Aérowatt travaille à la finalisation du contrat d'achat d'électricité pour son projet de centrale éolienne de 18 MW brut.

Les comptes consolidés audités ont été arrêtés par le Conseil de surveillance du 30 mars 2012. Le rapport de certification sera émis après finalisation des procédures requises pour la publication du rapport financier annuel.

A propos d'Aérowatt

Code ISIN FR0010396119 – Mnémo : ALWAT

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, Aérowatt intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes et solaires, depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Au 31 décembre 2011, Aérowatt exploite 26 centrales éoliennes représentant 113 MW (81 MW détenus en propre) et 35 sites solaires équivalant à près de 21 MWc (10 MWc en propre). La société développe un portefeuille de projets représentant une puissance cumulée de plus de 1.700 MW.

Aérowatt a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 20,6 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

Depuis 2003, Aérowatt est qualifiée « entreprise innovante » par OSEO.

COMMUNIQUE DE PRESSE



*Prochain rendez-vous : chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2012,
jeudi 3 mai 2012 (avant Bourse)*

Contact Aérowatt

Jérôme Billerey
aerowatt@aerowatt.fr
02 38 88 64 64

Contacts Actus

Relations Presse : Anne-Catherine Bonjour
acbonjour@actus.fr
Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib
jfl@actus.fr
01 53 67 36 36